



Genève, le 8 mai 2020  
Aux représentant-e-s des médias

## Communiqué de presse de la police cantonale de Genève

### **COVID-19 - Les restrictions et les contrôles de circulation restent en vigueur**

**A l'approche du week-end du 9 au 10 mai 2020, la police rappelle que plusieurs emplacements du canton continuent d'être soumis à des restrictions de circulation et des interdictions de stationnement. Des contrôles de vitesse seront effectués.**

A l'instar de ce qui a été mis en place depuis un mois, plusieurs emplacements du canton, notamment en campagne, sont encore soumis à des restrictions de circulation. La police poursuit également les contrôles de circulation, notamment les contrôles de vitesse.

Seuls les riverains peuvent accéder à ces emplacements et certains parkings sont fermés. Les zones soumises à ces restrictions sont les suivantes:

- Centre sportif des Evaux
- Signal de Bernex
- Mandement / Allondon
- Centre sportif de Vessy
- Centre sportif du Bout-du-Monde
- Plage du Vengeron
- Plage du Reposoir
- Port Choiseul
- Sentier du promeneur solitaire
- Sentier des Falaises
- Moulin-des-Frères
- Bord de l'Arve
- Bord du Rhône (barrage de Verbois / Moulin-de-Vert)
- Bois de la Bâtie (parc animalier et place de jeux)

Nous prions les usager-ère-s de se conformer à la signalisation mise en place et aux ordres de la police.